



Terres de l'Est

Terres de l'Est



PÔLE EMPLOI FSU
GRAND EST

le journal des Délégués du Personnel SNU GRAND EST

Décembre 2017 

QVT : L'article 4.4 de la QVT favorise l'expression des salariés notamment au travers d'espaces d'expression sur le travail en instaurant a minima une fois par trimestre une réunion de 2 heures, sur les plages fixes, dédiée à l'expression des agents. Plusieurs fois demandé depuis la signature de l'accord, ce dispositif sera présenté au CE de décembre.

Formation : Rappel. Pour les agents habitant en milieu rural et pour faciliter la garde de vos enfants, vous pouvez réaliser vos formations dans la salle la plus proche de votre domicile !
Bilan de compétences : Toute demande de bilan de compétences est à adresser sur la boîte fonctionnelle du service formation (*Grandest Rh formation). Les fiches pratiques et formulaires seront en ligne courant décembre...miracle de Noël ?

Mise à disposition : Les agents mis à disposition de la mission locale ne savent toujours pas si les conventions seront renouvelées en 2018. Souhaitons qu'ils l'apprennent avant leur retour de congé !

On est dans de beaux *DRAPS : Certaines boîtes fonctionnelles pour joindre les RH sont saturées ! Il est donc difficile ou très long d'obtenir une réponse. Nous ne mettons pas du tout en cause les collègues des services concernés mais un manque criant de personnel ! Vite, vite, du renfort ! Et un kit de survie « Qui fait quoi ? » en appui à aux collègues du réseau en recherche d'un interlocuteur afin d'éviter l'absence de prise en compte de leur demande qui peut parfois avoir des répercussions sérieuses (voire graves.)

Intempéries : Pour rappel, il existe une note (instruction n°2015-21) qui régit la gestion des intempéries. La référence retenue pour identifier les événements climatiques est la carte de vigilance de Météo France. La prise en compte par Pôle Emploi de tout événement climatique intervient en vigilance ROUGE.

En cas de vigilance ROUGE :

- L'agent peut se rendre sur un site de Pôle Emploi situé à proximité de son domicile.
- L'agent peut utiliser les jours pour congés pour garde d'enfants malade.
- Un crédit de 15H par année civile est utilisable pour régulariser les absences.

Changement aux réunions des DP – C'est désormais Madame FILIPPI qui présidera l'instance. La nouvelle présidente souhaite insuffler une organisation qui donne de la cohérence régionale afin que le ping pong de questions DP, CE, CHSCT ne soit plus un sujet d'agacement !!! HO...HO...HO....comme c'est beau !

FAST & FURIOUS : le repas de Noël en 45 minutes ! Vos élus SNU ont interpellé la Direction, sur l'octroi du temps de repas de 2h qui était traditionnellement accordé. En 1^{ère} réponse la représentante de la Direction a opposé un refus catégorique !...Mais la magie de Noël fera peut-être le reste !!!

LA MAGIE DE NOËL EXISTE-T-ELLE ENCORE ?



www.snuteffsu.fr

syndicat.snu.grandest@pole-emploi.fr

2 rond point marguerite de Lorraine

54000 NANCY tél : 03 83 59 53 24

www.snugrandest.org

JOYEUSES
FÊTES



Vos Délégué(e)s du Personnel/élu(e)s/RS/ SNU Grand Est – Ludovic LOUIS – Benoit NODARI – Fabrice MAZZALOVO – Nordine FATTANI – Jenny REICHERT – José SANCHEZ – Nathalie JACQUOT – Malik NOUAR – Emilie GACHET – Aurélie MARIOT – Xavier KUHN – Isabelle RUPP – HEMMER – Nelly JACQUOT – Nathalie BOUCOT – Geneviève GERARD – Christine PIERRAT – Soraya BENABDELLAZIZ – Patrice FONTAINE – Annick SANTANTONIO – Cédric CARDAIRE – Nathalie CRUSEM – Laurent DEVILLERS – Patricia DIDIER – Nadia AZIBI – Anne SCHALK –